

Compte-rendu de Réunion Publique du 01 Décembre 2005 à 18 heures 30

A la Mairie Annexe – Le Plan de Grasse

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Introduction

Les habitants du Plan de Grasse sont très mécontents du manque de concertation de la part des services municipaux. Depuis le début 2005, les associations locales demandent une réunion publique. La mairie en repousse la date de mois en mois. C'est pourquoi les habitants du Plan ont décidé d'organiser eux même cette réunion-débat.

Le 8 décembre 2005, une réunion sur le PLU est organisée par la Mairie. Les associations locales invitées (association Grassenvironnement & association Les Ormeaux) ont souhaité recueillir l'avis des habitants du Plan et ont organisé le débat public de ce jour.

La réunion commence à 18h30 devant une salle pleine à craquer. De nombreuses personnes n'ont pas pu entrer et restent à l'extérieur. La soirée étant très fraîche, elles finissent par repartir. Nous tenons à leurs présenter toutes nos excuses. Lors des prochaines réunions-débats, nous devons réserver une salle beaucoup plus grande.

Présentation du projet de PLU

Aujourd'hui, l'urbanisme de Grasse est régi par le POS (Plan d'Occupation des Sols) voté en 2002. Lorsque Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera voté, il remplacera le POS et il aura force de loi d'urbanisme pendant 12 ans. Il est indispensable qu'une concertation soit engagée avant les choix définitifs. Cette concertation est prévue par la loi.

Le PLU de Grasse sera incorporé dans un document plus global appelé SCOT qui lui-même doit être cohérent avec la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement). La DTA est un document au niveau départemental qui est déjà actif. Le SCOT qui régie Grasse et les communes alentour a été cassé au tribunal administratif et n'est donc plus applicable. Un nouveau SCOT doit être préparé. Ce sera fait dans 3 à 4 ans, après les décisions de PLU. Normalement le PLU doit respecter les choix du SCOT. Mais, à Grasse, en l'absence de SCOT, le PLU peut donc être préparé avec beaucoup moins de contraintes !!

Pour toutes ces raisons le PLU de Grasse est particulièrement important.

A ce jour aucun document officiel d'avancement du projet PLU n'a été communiqué par la mairie. Une présentation du projet est faite à partir du POS actuel, des éléments recueillis par les uns et les autres et à partir des documents fragmentaires communiqués en Avril 2005 par les services municipaux.

Evolution de la Population sur Grasse – Quelques Chiffres

Les prévisions d'accroissement annuel de la population prévues dans la DTA sont de 0,6% alors que la mairie de Grasse souhaite entre 1,6 et 2%.

Entre 2000 et 2004, 2400 logements nouveaux ont été construits sur Grasse

L'état demande aux communes de posséder 20% de logements sociaux sur leur territoire. Sur le Plan de Grasse, 27% des logements sont des logements sociaux (ces chiffres proviennent de la préfecture)

Résumé du Débat

Il est très difficile de résumer plus de deux heures de débat. Les points les plus marquants sont :

« Comment le Maire et la Mairie voient-ils l'avenir sur le Plan »

« Le PLU engage la ville pour 12 ans au moins. Pourquoi dans les documents du projet PLU de Grasse sont centrés sur l'immobilier ? Pourquoi les autres éléments n'apparaissent pas : projets d'infrastructure routière, projets de services publics (écoles, crèches, salles communales, salles et terrains sportifs, gare,), projets d'infrastructures pour les eaux de pluie, les eaux usées, le traitement de déchets. , projets de parcs et de jardins publics. On a le sentiment que le PLU n'est pas vraiment réfléchi »

« Pourquoi le Plan est entouré de zones UM (urbanisme dense) ? Est-il prévu d'accroître le nombre de logements sociaux au Plan ? 27 % c'est bien suffisant.»

« Le Plan ne veut pas devenir une banlieue, avec tous les problèmes que cela pose »

« Nous avons acheté au Plan parce que c'est un village, si ca devient invivable, on quitte »

« Le PLU de Grasse n'est pas équitable : toutes les contraintes et les problèmes viennent sur le bas de Grasse, y compris le Plan. Le haut Grasse est privilégié. C'est injuste »

«Quel est le projet sur la Zone St-Marc ? Il faut garder des zones boisées et des zones agricoles »

« Est il envisageable d'augmenter indéfiniment la population sur Grasse ? Il est temps d'instaurer un équilibre »

« Ou sont les projets d'amélioration de la circulation autour du Plan et dans le Plan ? »

« Pourquoi envisager l'implantation d'autres grandes surfaces entre La Paoute et les 4 chemins ? »

« Pourquoi la halte SNCF est prévue à St Marc ? Une halte au Plan serait ben plus utile surtout que les transports par bus sont très insuffisants »

Suite après cette réunion

Les personnes présentes sont d'accord pour continuer à soutenir les associations qui essaient de les défendre.

Un compte-rendu sera fait pour la réunion du 8 décembre avec la mairie.

Plusieurs autres actions sont envisagées dans le cas où la mairie n'écoute pas.

La réunion est close à 21 heures

Le hameau du Plan transformé en banlieue dans dix ans?

« On ne veut pas devenir Gannes-la-Bocca, ou la zone des Tourrades, à Mandelieu. » Jeudi soir, les 40 Planois réunis dans la salle de la mairie annexe, se sont montrés très clairs : ils restent attachés à leur hameau et à sa relative tranquillité. « Moi, j'ai acheté ici parce que c'est encore un village » confirmait un participant.

Pourtant, il y a des problèmes. « On n'a pas d'arrêt de tram, peu de bus et des routes en mauvais état », regrettait un habitant. « Il manque un jardin public pour les enfants » ajoutait une maman.

Les représentants des associations les Ormeaux et Grassenvironnement, qui organisaient de cette réunion, ont pris bonne note.

Avant leur rencontre avec Jean-Pierre Leleux, le maire de Grasse, au sujet du changement des règles d'urbanisme (le projet de Plan Local d'Urbanisme, ou PLU), ils voulaient consulter la population.

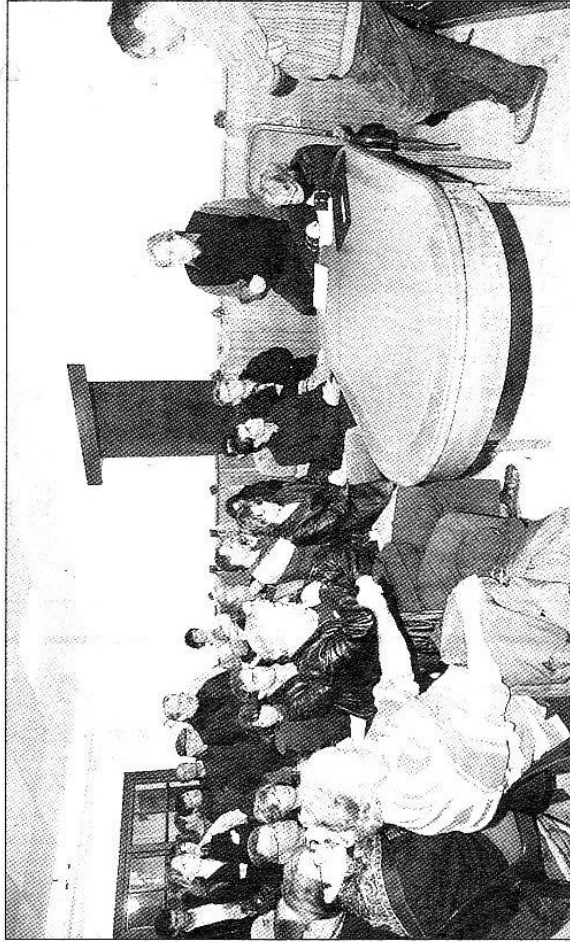
« Nous sommes inquiets des grandes tendances qui se dessinent avec ce PLU » a reconnu Michel Beghin, président de l'association les Ormeaux.

Constructions et zones commerciales

Selon ces représentants associatifs, avec ce PLU, « le hameau pourrait être encerclé de constructions denses et hautes » et de nouvelles zones commerciales « qui aggraveraient la circulation ».

« Le gros problème surtout, si la population augmente encore, ce sera celui de l'accès aux commerces, aux services, aux loisirs. Et sur place, il n'y a pas grand-chose » a réagi un habitant.

« Avec ce projet d'urbanisme, au Plan, on ne tiendra pas compte de l'équilibre humain à avoir pour réaliser un véritable quartier », relançait Jean-Raymond Vinciguerra, conseiller général Vert du canton : « C'est-à-dire qu'on ne trouvera que des logements, des industries et des zones commerciales. » « Avec ces nouvelles règles d'ur-



A l'appel de Grassenvironnement et de l'association des Ormeaux, quarante Planois se sont retrouvés pour évoquer le développement urbain du hameau.

(Photo Jean-Pierre Scognamiglio)

banisme, on constate qu'il y a une différence de traitement entre la ville haute - super Grasse - et la ville d'en bas. Ici, au Plan, on risque de de-

venir la banlieue de tout », résumait Jaqueline Maychmaz, secrétaire de Grassenvironnement.

Au Plan, le débat sur l'avenir du hameau vient de s'ouvrir.

FRÉDÉRIC DELMONTE

Nous aborderons dans un prochain article le projet d'aménagement du quartier Saint-Marc.